



● **Projet d'établissement**

● **2024 - 2029**



PRÉAMBULE

La Maison pour l'Entreprise, l'Emploi et la Formation (MEEF) Santerre Haute Somme est une association régie par la loi 1901. Elle évolue dans le cadre des dispositions liées aux organismes à but non lucratif.

À QUOI SERT LE PROJET ASSOCIATIF?

Le projet associatif constitue avec les statuts, les fondements de toute association. Il est l'expression collective des personnes qui décident de s'associer, la base de leur adhésion et la source de leur motivation. Il est l'acte fondateur qui donne sens à l'action associative, oriente le fonctionnement de l'organisme et des établissements qu'il gère. Il constitue une référence de gouvernance, de direction, d'animation et de travail pour l'association, ses membres, les bénéficiaires, les partenaires et les salariés qu'elle emploie.

UNE DÉMARCHE DE CO-CRÉATION

La MEEF Santerre Haute Somme a fait le choix d'impulser une démarche de co-construction de son projet associatif. Pour la mener à bien, la MEEF a été accompagnée par le cabinet Ithéa. Cette étude a permis de réunir les salariés de la structure pour :

- Identifier les valeurs de la MEEF
- Questionner les besoins et les difficultés rencontrées par la structure pour accompagner efficacement les bénéficiaires en lien avec ses partenaires
- Identifier des axes de travail pour les années à venir

LA MÉTHODOLOGIE

La démarche s'est déroulée en trois temps :

- Une réflexion autour du diagnostic quantitatif, sur la base de l'outil « Profil Jeunesse » de Ithéa
- Un premier groupe de travail portant d'une part sur les besoins des jeunes, en approfondissement de la première étape ; et d'autre part sur la vision de l'équipe (valeurs et ambitions de la MEEF)
- Un deuxième groupe de travail portant sur les axes de travail pour les années à venir pour la MEEF

Ce projet associatif est le résultat d'une réflexion collective sur ce que souhaitent réaliser ses membres, et sur la manière dont ils veulent le faire, compte tenu de la situation actuelle de la structure. Il s'adresse donc à l'ensemble des acteurs de la MEEF Santerre Haute Somme. Il établit une vision fédératrice pour les années à venir.



LA MEEF

La MEEF assure un service public de proximité pour tous les jeunes de 16 à 25 ans , et jusqu'à 29 ans pour les jeunes en situation de handicap

- sortis du système scolaire
- avec ou sans diplôme
- résidant sur le territoire Santerre Haute Somme

La MEEF porte une approche globale de l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie et l'emploi



Elle aide les jeunes à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion sociale et professionnelle. Elle prend en compte l'ensemble des freins à leur insertion dans tous les domaines :



ORIENTATION



FORMATION



EMPLOI



MOBILITÉ



LOGEMENT



SANTÉ



PROBLÈMES FINANCIERS

Elle propose à tout jeune accueilli une écoute permanente, un suivi et un soutien adapté à sa situation. Elle les renseigne et les informe sur l'ensemble des aides, des dispositifs, des mesures, des actions en faveur des jeunes.

L'offre de service de la MEEF s'articule autour du jeune et de son projet

La MEEF propose des solutions adaptées à sa situation et l'accompagne tout au long de son parcours vers l'emploi. Différents types d'aides peuvent également être envisagés et mis en œuvre afin de faciliter leurs démarches. Elle s'appuie sur un réseau dense de partenaires pour mener à bien ses missions.

La MEEF conçoit et développe des actions innovantes

Elle place l'innovation au cœur de son action pour mieux accompagner les jeunes vers l'emploi, la formation et l'insertion sociale.

Membre du Service Public de l'Emploi, la MEEF contribue aux politiques publiques portées par l'Etat et les collectivités sur le territoire

Une structure de proximité

La MEEF couvre 5 communautés de communes (Avre Luce Noye, Est de la Somme, Haute Somme, Pays du Coquelicot, et Terre de Picardie) soit 256 communes.

11 POINTS D'ACCUEIL

pour être reçu et accompagné par un conseiller

3 SITES

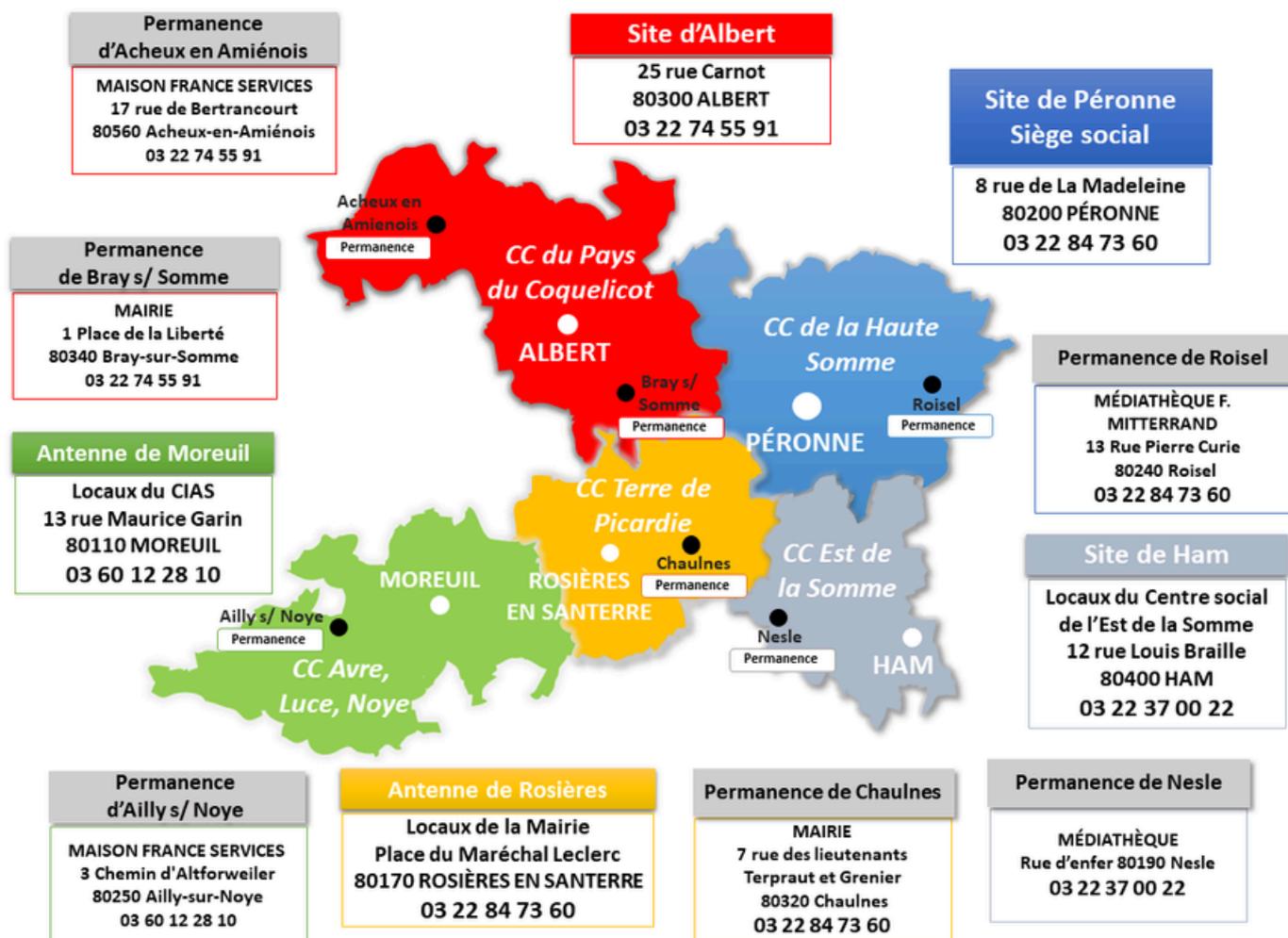
Albert, Ham, Péronne

2 ANTENNES

Moreuil, Rosières en Santerre

6 PERMANENCES

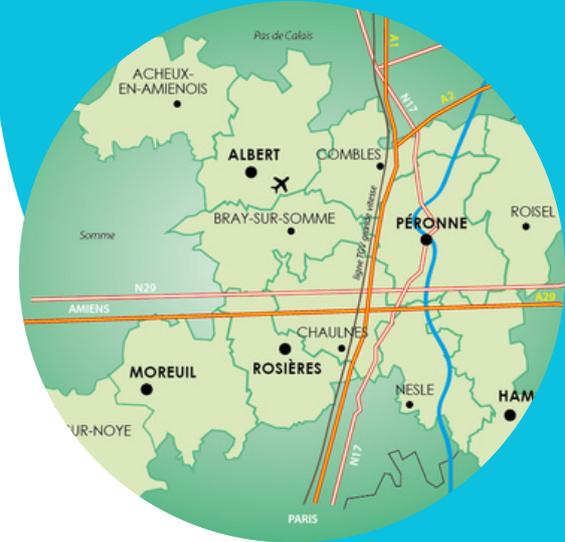
Acheux en Amiénois, Ailly sur Noye, Bray sur Somme, Chaulnes, Nesle, Roisel



UN PREMIER CONTACT
À MOINS DE 15 KM DE CHEZ VOUS!

NOS VALEURS

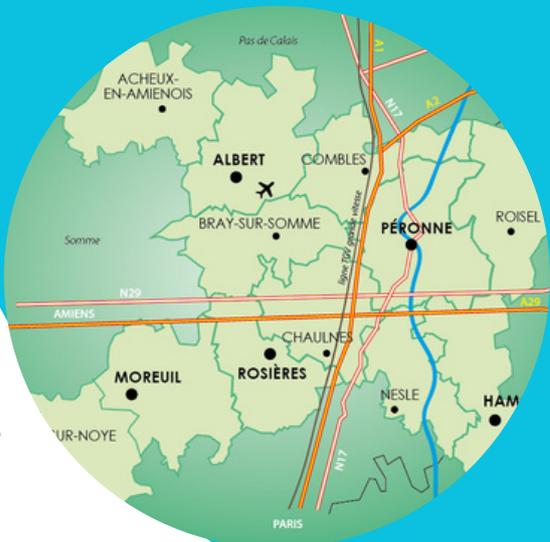
Les salariés de la MEEF Santerre Haute ont défini les valeurs portées par la Mission Locale et incarnées lors de leur travail auprès des jeunes :



LE PROFIL DU TERRITOIRE

Contexte territorial

- Un territoire rassemblant 114 965 habitants au 1er janvier 2023, parmi lesquels 7 700 jeunes de 18 à 24 ans, soit 6,7% de la population
- En 2020, le territoire comptait 35 959 emplois. Ces emplois se concentrent sur les principales villes du territoire (Albert, Ham, Péronne)



Profil des jeunes

- Un maintien dans la scolarité sensiblement plus complexe qu'ailleurs pour les adolescents (5% des jeunes de 15 à 17 ans ne sont pas scolarisés), et un accès à la poursuite d'étude semblant plus limité avec 36% des jeunes de 18 à 24 ans scolarisés contre 51% de cette tranche d'âge à l'échelle départementale et nationale. Une scolarisation liée à une capacité de mobilité, 69% des 18-24 ans étant scolarisés dans une autre commune du département
- En conséquence, un niveau de qualification sensiblement plus faible, 26% des jeunes étant sans diplôme ou titulaire du Diplôme National du Brevet, contre 21% au national
- Des jeunes plus en difficultés vis-à-vis de l'emploi : En 2020, 31% des actifs de 15 à 24 ans étaient au chômage, contre 25% pour la France métropolitaine. Au 4ème trimestre 2023, le territoire comptait 1880 DEFM de catégorie ABC* de moins de 26 ans dont 1 060 de Cat.A. Pour les jeunes en emploi, des situations moins stables : En 2020, 41% des actifs en emploi de 15 à 24 ans étaient en CDI, contre 45% pour la France métropolitaine
- Une proportion importante de jeunes dits « NEETs » : En 2020, 20% des jeunes de 15 à 24 ans étaient ni en emploi ni en formation, contre 16% pour la France métropolitaine.
- Un accès à l'emploi contraint par une capacité de mobilité : 21% des actifs en emploi de 15 à 24 ans travaillaient au sein de leur commune de résidence, contre 35% pour les EPCI de même strate
- Des jeunes peu autonomes quant à leur logement : 80% des 15-24 ans vivant chez leur(s) parent(s) contre 63% pour la Somme
- Un taux de pauvreté important pour les jeunes de moins de 30 ans, particulièrement au sein des CC de la Haute Somme et CC de l'Est de la Somme
- Un accès aux soins difficile, au même titre que la tendance nationale : 23% des 16-24 ans sans médecin traitant (24% au national) et 19% sans consultation chez un généraliste dans les 24 derniers mois



LES JEUNES BÉNÉFICIAIRES DE LA MEEF - FREINS ET LEVIERS JOUANT UN RÔLE DANS LEUR PARCOURS

les Freins

- Une méconnaissance et une méfiance des jeunes vis-à-vis des structures d'accompagnement. Des idées reçues qui peuvent aussi se retrouver du côté de l'entourage du jeune
- Le cloisonnement entre les dispositifs complexifiant l'accompagnement, considérant que les problématiques sont généralement multifactorielles
- Des freins psychologiques à la mobilité : difficultés des jeunes à se projeter en dehors des lieux connus, méconnaissances des infrastructures existantes en matière de mobilité
- Des offres parfois inadaptées aux besoins des jeunes : peu ou pas d'offres de formation ou d'accompagnement pour les 16-18 ans, offre de formation limitée en lien avec les projets des jeunes au local
- Une lisibilité limitée de l'ensemble de l'offre existante pour les partenaires de la MEEF d'une part, et pour l'équipe de la MEEF vis-à-vis des évolutions régulières d'autre part (ex. solutions de l'Education Nationale, dispositifs autour de la santé, etc.)
- Des connaissances limitées par les jeunes du monde du travail, générant parfois des décalages entre la perception des jeunes et les attentes des employeurs

les leviers

- De nombreuses actions mises en place pour favoriser l'insertion et se projeter dans une profession au sein de la MEEF
- Des dynamiques partenariales avec les acteurs sur le territoire, permettant d'orienter au mieux le jeune en fonction de ses besoins (ex. MDSI, CCAS, Education Nationale)
- Un maillage du territoire par la MEEF, avec 11 points d'accueil
- Des initiatives portées par la MEEF pour faciliter la mobilité des jeunes



Les axes d'évolution et de progression

À la suite de la réflexion autour du diagnostic, les participants ont réfléchi ensemble aux meilleures manières de répondre à ces attentes. Pour cela, ils ont pu établir un état des lieux des dispositifs d'ores et déjà efficaces pour les jeunes et pour les salariés, ainsi que des pistes d'amélioration de la MEEF.



Ces pistes ont été regroupées en 4 grands objectifs.



OUVERTURE

Les ambitions :

- Rendre les jeunes acteurs, les accompagner pour se projeter davantage
- Favoriser l'ouverture d'esprit et éveiller la curiosité des jeunes
- Faire émerger une motivation « autre que financière »



STRUCTURATION

Les ambitions :

- Consolider les procédures au sein de la MEEF pour assurer un traitement égal des bénéficiaires et des salariés
- Développer les partenariats externes en faveur des opportunités pour les jeunes, pour davantage de cohérence dans l'accompagnement et une orientation efficace



ADAPTATION

Les ambitions :

- Prendre en compte les disparités territoriales
- Travailler sur la qualification pour les jeunes
- Répondre à l'ambition « À chaque jeune sa solution »



COMMUNICATION

Les ambitions :

- Communiquer différemment pour susciter davantage d'adhésions aux actions pour les jeunes et pour les salariés de la MEEF
- Fluidifier la communication interne et externe pour donner le même niveau d'information

LES OBJECTIFS ET LEUR MISE EN OEUVRE

Lors d'un second atelier, les axes de travail ont été affinés par les salariés de la MEEF : Quelles actions concrètes mettre en place pour répondre à ces objectifs, quelle articulation avec des dispositifs existants, quelle implication des partenaires, dans quelle temporalité s'intégrerait ce projet ? Les actions ont été déclinées en fiches détaillées.

l'adaptation

RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT « SUR-MESURE »

- Organiser des ateliers sur chaque site
- Créer des ateliers plus ciblés autour des problématiques des jeunes, organiser des groupes plus homogènes
- Mettre en place un SAS de consolidation avant l'entrée en formation afin de sécuriser le projet (immersion, enquête métier, rencontre de professionnels)

ORIENTER LES JEUNES VERS L'OFFRE ADAPTÉE AU CONTEXTE TERRITORIAL

- Mettre l'accent sur l'offre de formation en adéquation avec les besoins du territoire et les offres d'emploi proposées par les entreprises
- Organiser des ateliers ciblés autour des solutions apportées par le territoire (mobilité, offre d'emploi, offre de stage, logement, santé)

LUTTER CONTRE LA MÉFIANCE DES STRUCTURES

- Proposer des visites de centres de formation pour dédramatiser le passage entre formation et système scolaire et organiser des échanges avec des personnes en formation

l'ouverture

OUTILLER L'ENGAGEMENT DU JEUNE

- Se positionner dans une « écoute active » afin de comprendre les besoins du jeune pour le conseiller, l'orienter au mieux et l'amener à se questionner
- Fixer des engagements en accord avec le jeune et établir un accord commun (ex. signature sur la fiche de liaison du CEJ)
- Renforcer les liens avec les associations locales afin de favoriser l'ouverture d'esprit
- Réaliser des témoignages en fin de parcours d'un jeune à la MEEF, communiquer sur les réussites de jeunes anciens bénéficiaires sur les réseaux sociaux

RENFORCER L'APPROPRIATION DES DISPOSITIFS PAR LES SALARIÉS DE LA MEEF

- Organiser des « vie ma vie » ou immersion pour maîtriser davantage les actions à proposer aux jeunes (ex. participer à un atelier proposé dans le cadre d'un projet)
- Améliorer l'intégration de nouveaux arrivants, avec un référent unique et/ou un livret du nouvel arrivant

la structuration

OUTILLER LES SALARIÉS DE LA MEEF

- Développer les échanges de pratiques entre salariés sur des thématiques, permettant d'alimenter des fiches pratiques
- Assurer une veille (LinkedIn, Réseauter)
- Identifier des référents thématiques au sein de la MEEF pour la mise à jour des informations
- Faciliter le partage d'information lors du transfert d'un dossier

IMPLIQUER LES PARTENAIRES DANS LA RECHERCHE DE DÉCLOISONNEMENT ET DE LISIBILITÉ

- Co-construire un répertoire préalable avec l'ensemble de l'équipe, créer une « fiche signalétique du partenaire »
- Associer les partenaires à certains échanges de pratiques
- Identifier des référents du côté des partenaires
- Aller à la rencontre des partenaires pour présenter l'offre de service

Communication

AMÉLIORER LES ÉCHANGES DE LA MEEF AVEC LES PARTENAIRES

- Re-présenter l'offre de services pour apporter des précisions : Créer des temps d'échange régulier et thématique avec les partenaires. Préparer ces temps d'échange collectivement avec l'ensemble des équipes de la MEEF : invitation, lieu, pilotage. Les salariés rappellent l'importance de partager leurs réseaux entre eux

FLUIDIFIER LES LIENS ENTRE LES JEUNES ET LA MEEF

- Utiliser les nouveaux réseaux de communication en y associant les jeunes pour les publications et pour le choix du vocabulaire
- Conserver la trace d'un accompagnement : transmission de ce qui a été fait et des axes de travail au conseiller référent après un accompagnement, transmission d'une fiche bilan coconstruite au jeune pour qu'il en garde une trace

ANNEXES

LES FICHES ACTIONS

fiche action

Créer une base de données commune "Pot Commun"

Objectif opérationnel

La structuration

DESCRIPTION DE L'ACTION ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

- Définir les thèmes de la base de données et le format ("arborescence")
- Nommer un référent (ou plusieurs) par thème chargés de la veille
- Produire un état des lieux : le besoin de connaissances, les pratiques actuelles des conseillers
- Co-construire un répertoire des partenaires (Une fiche signalétique par structure)

RÉSULTATS ATTENDUS

L'harmonisation des pratiques, un niveau d'information uniforme (particulièrement pour les nouveaux conseillers), dans un souci d'équité dans le traitement de la demande

fiche action

RE-PRÉSENTER L'OFFRE DE SERVICE

Objectif opérationnel

La communication

DIAGNOSTIC INITIAL

Une visibilité limitée des dispositifs de la MEEF auprès de ses partenaires, avec des conséquences sur l'orientation des jeunes et sur la visibilité globale de la MEEF. Une méconnaissance de la structure par les jeunes et des idées reçues.

DESCRIPTION DE L'ACTION ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

→ *Faire connaître ou faire redécouvrir la MEEF grâce à des supports dédiés*

- Sonder les partenaires et les jeunes sur ce qu'ils connaissent de la MEEF
- Créer un groupe de travail composé de chargés de projet et de conseillers
- Développer les supports à partir des travaux du groupe
- Valider les documents par la direction et les équipes

RÉSULTATS ATTENDUS

Une meilleure compréhension des objectifs et actions de la MEEF par les jeunes et partenaires

fiche action

UTILISER LES NOUVEAUX RÉSEAUX DE COMMUNICATION

Objectif opérationnel

La communication

DIAGNOSTIC INITIAL

Une méconnaissance de la MEEF par les jeunes malgré un travail mené sur la communication. L'évolution rapide des canaux de communication utilisés par les bénéficiaires. Des canaux particulièrement codifiés.

DESCRIPTION DE L'ACTION ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

- Sensibiliser les salariés intéressés par la démarche
- Intégrer les jeunes à la réflexion : quels canaux pour quels usages ? sujets d'intérêt à partager à de potentiels bénéficiaires ?
- Définir la stratégie de communication : quel contenu pour quelle plateforme, pour quel public ?
- Définir qui prend en charge la publication : un collectif ? un référent dédié ?
- Exemple : Présenter le parcours d'un jeune à la MEEF

RÉSULTATS ATTENDUS

La valorisation des travaux effectués, la promotion des dispositifs, la mise en avant des parcours des jeunes et la réactivité renforcée de la MEEF

fiche action

RENFORCER L'APPROPRIATION DES DISPOSITIFS PAR LES SALARIÉS DE LA MEEF

Objectif opérationnel

L'ouverture

DESCRIPTION DE L'ACTION ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

- S'approprier tous les dispositifs de la MEEF
 - Organiser des « vie ma vie » ou immersion pour maîtriser davantage les actions à proposer aux jeunes (ex. participer à un atelier proposé dans le cadre d'un projet)
- Mettre en place un planning
- Assurer des échanges de pratiques (connaissance des dispositifs, techniques professionnelles)
- Créer un outil d'auto-analyse (points d'amélioration / maîtrisés)
- Centraliser les compétences de chacun
- Améliorer l'intégration de nouveaux arrivants, avec un référent unique et/ou un livret du nouvel arrivant

RÉSULTATS ATTENDUS

Une maîtrise des dispositifs et postures professionnelles pour faire adhérer plus facilement les jeunes, avoir la capacité à susciter l'intérêt

fiche action

OUTILLER L'ENGAGEMENT DU JEUNE

Objectif opérationnel

L'ouverture

DIAGNOSTIC INITIAL

Des incompréhensions entre les jeunes et la MEEF autour de l'inscription dans les dispositifs, un cadre limité autour de l'engagement des jeunes

DESCRIPTION DE L'ACTION ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

- A l'entrée d'un jeune dans un dispositif, établir un diagnostic individuel et faire émaner un plan d'action (phases d'accompagnement / objectifs)
- Signer les engagements réciproques (conseiller et jeune). La loi plein emploi introduit une responsabilité renforcé pour les jeunes et un engagement via FranceTravail

RÉSULTATS ATTENDUS

Une meilleure compréhension par les jeunes de leur engagement et de l'accompagnement proposé, une identification claire des objectifs fixés

fiche action

METTRE EN PLACE DES ATELIERS CIBLÉS

Objectif opérationnel

L'adaptation

DIAGNOSTIC INITIAL

Le cloisonnement entre les dispositifs complexifiant l'accompagnement, considérant que les problématiques sont généralement multifactorielles. Des problématiques communes à un nombre notable de jeunes (mobilité, logement, freins psychologiques, etc.)

DESCRIPTION DE L'ACTION ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

- Repérer les jeunes ayant une même problématique sur un même site
- Constituer des groupes cohérents
- Développer des ateliers adaptés en fonction de chaque problématique

RÉSULTATS ATTENDUS

La participation active de jeunes à des ateliers adaptés à leurs besoins, des jeunes acteurs de leur parcours pour faciliter l'insertion

fiche action

AMÉLIORER L'ORIENTATION VERS LA FORMATION

Objectif opérationnel

L'adaptation

DIAGNOSTIC INITIAL

Un décalage entre la perception des jeunes et les attentes des employeurs ou les besoins sur un territoire, une méfiance des structure qui peut être basé sur une méconnaissance, notamment concernant la formation

DESCRIPTION DE L'ACTION ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

- Informer sur l'offre de formation en adéquation avec les besoins du territoire et les offres d'emploi
 - Mettre en place un sas de consolidation du projet
- Période d'immersion en entreprise
- Enquête métier
- Rencontre avec des professionnels (chefs d'entreprise, salariés, etc.)
- Proposer des visites de centres de formation

RÉSULTATS ATTENDUS

L'envie de jeunes de se qualifier pour accéder à l'emploi, la mobilité des jeunes, une nouvelle manière de découvrir la formation



**RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA MEEF
SUR WWW.MEEF-SHS.FR
ET SUR FACEBOOK @MEEFSHS**



Communauté de Communes de
l'EST de la SOMME

